DEPARTEMENT DE L'OISE
Canton de Chaumont-en-Vexin
Commune de Montagny-en-Vexin
3 Place de la mairie 60240 Montagny-en-Vexin
Tél 03.44.49.92.18 E.mail : mairie@montagnyenvexin.fr

ARRETE 2024-005

Le Maire de Montagny-en-Vexin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,

Vu le Code de la voirie routière,

Vu le Code du Commerce, notamment les articles L 442-7 et 442-8,

Vu la demande de Madame PETIT Nancy, 15 rue Gustave Eiffel 27140 GISORS sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public communal, rue sous les vallées à Montagny-en-Vexin en vue d'exercer son commerce le Dimanche 14 avril 2024 de 8 h à 18 H dans le cadre de la brocante organisée à Montagny-en-Vexin par le Comité des Fêtes.

ARRETE

Article 1 :Madame PETIT Nancy, est autorisée à occuper, avec son camion immatriculé CY 301 BF, un emplacement rue sous les vallées en vue d'exercer son commerce.

Article 2 : La présente autorisation est accordée à titre précaire et gratuit. Elle est personnelle et incessible. Elle doit faire l'objet d'un renouvellement express sur demande écrite.

Article 3 : Le permissionnaire veillera à conserver le domaine public communal en parfait état de propreté pendant toute la période d'occupation. En cas de détérioration et dégradation ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 4 : La présente autorisation est révocable à tout moment, sans indemnité, en cas de non respect par le permissionnaire des conditions précitées ou pour tout autre raison d'intérêt général.

Article 5 : Madame la Secrétaire de mairie, Le Commandant de Gendarmerie de Chaumont-en-Vexin, et tous les agents habilités à constater les contraventions à la police de circulation, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à l'intéressé et à la Brigade de Gendarmerie de Chaumont-en-Vexin.

Fait à Montagny-en-Vexin

Le 10 avril 2024

Loïc TAILLEBREST, Maire

